

Image not found or type unknown



## Désistement procédure

Par **Sammy999**, le **29/07/2022** à **18:33**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si c'est possible d'abandonner les charges et se désister d'une affaire que j'ai engagé contre deux voisins en sachant que l'affaire a déjà été juger au tribunal d'instance civile et que le jugement n'a pas encore été rendu mais il sera rendu dans 2 mois et demi par le juge.

Cordialement .

Par **Marck\_ESP**, le **29/07/2022** à **18:37**

Bonjour

Votre dossier n'était donc pas caduc, si c'est la même affaire qu'en 2021 ?